

## Sommaire

### Page 1

#### ▣ Edito

- *Peut-on imaginer une Terre sans eau douce ?*

### Pages 2 et 3

#### ▣ S. EAU. S.

- *L'eau se raréfie ? économisons-la !*

### Page 4

#### ▣ Développement durable

- *Changement climatique : que dit le 6<sup>ème</sup> rapport du GIEC ?*

### Page 5

#### ▣ Biodiversité

- *L'arbre qui cache la forêt*

#### ▣ Mobilités

- *Pour une circulation apaisée : sortir du tout-automobile !*

### Page 6

#### ▣ A vos agendas !

#### ADEMUB

Association loi de 1901 déclarée le 14/04/1992 et agréée au titre de l'article L.121-8 du Code de l'urbanisme et de l'article L.141-1 du Code de l'environnement (arrêté préfectoral n° 2002-PREF.DCL/0366 du 19 /11/2002)

Directrice de publication : Annick ROMECH

Rédacteur en chef : Hubert Anquetin

Imprimerie Lefèvre

16 rue Denis Papin / ZA des Montatons  
91240 Saint-Michel-sur-Orge

ISSN : en cours

## Éditorial

### PEUT-ON IMAGINER UNE TERRE SANS EAU DOUCE ?

À quoi bon continuer à informer, à appeler à la mobilisation quand le monde va si mal, qu'inondations, sécheresses, incendies, chute de la biodiversité... sont, jour après jour, des signes tangibles du dérèglement climatique ?

Pourtant, partout dans le monde, des citoyens responsables se mobilisent, quelquefois au péril de leur vie, pour comprendre les problèmes, leurs causes et imaginer les solutions possibles. Alors, nous ne pouvons pas nous voiler la face et y croyons encore.

Des analyses, des chiffres, nous n'en manquons pas. Les 36 membres bénévoles du bureau du GIEC (Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Évolution du Climat) ont remis, en mars 2023, un rapport de synthèse des études scientifiques mondiales récentes, évaluant l'état des connaissances sur l'évolution du climat, de ses causes, de ses impacts et de l'adaptation indispensable.

#### **Le constat est sans appel : la planète s'est déjà réchauffée de 1,1° et la responsabilité des activités humaines ne fait aucun doute.**

Nous vous détaillons, dans notre article, les grandes lignes de ces travaux scientifiques. La biodiversité demeure la meilleure alliée de l'homme par sa capacité à capter le CO2 et donc à ralentir le dérèglement climatique. Dans ce domaine, les arbres jouent un rôle indispensable.

La réduction des émissions de gaz à effet de serre passe aussi par la fin du tout-automobile. Nous faisons le point sur les avancées locales en matière de mobilités douces.

L'eau est le sujet principal de cette édition. Il existe en effet un lien indissociable entre l'eau et le dérèglement climatique car celui-ci a des répercussions complexes sur l'état de l'eau dans le monde. Qu'il s'agisse de l'imprévisibilité des précipitations, du rétrécissement des calottes glaciaires, de l'élévation du niveau de la mer, des inondations ou des sécheresses, la plupart des conséquences du changement climatique sont liées à l'eau ou à son absence.

#### **" Seul 0,5 % de l'eau sur Terre est douce, utilisable et disponible "**

(source : ONU-Eau)

Selon ce dernier rapport de l'ONU sur l'évaluation des ressources en eau (ONU-Eau - 2019), près de 1,9 milliard de personnes vivent dans des zones de pénuries d'eau et 3,6 milliards, soit près de la moitié de la population mondiale, vivent dans des zones potentiellement soumises à un stress hydrique important au moins un mois par an.

Sous les effets cumulés d'une forte croissance démographique, d'une urbanisation galopante, de l'intensification des activités industrielles et agricoles, et d'une mauvaise gestion, 20% des nappes souterraines sont déjà surexploitées. À la raréfaction des ressources, s'ajoute la dégradation de la qualité de l'eau, qui menace la santé humaine ainsi que les écosystèmes. Malgré ce constat, la demande annuelle en eau pourrait encore augmenter de 55% d'ici à 2050, aggravant les risques de conflits d'usage, qui pourraient affecter les secteurs de l'énergie, autant que ceux de la production agricole.

La préservation des ressources en eau constitue donc un enjeu global. Aussi, que ce soit au niveau mondial ou local, nous devons changer nos modes de vie pour nous adapter à ce grave problème.

#### **" Le GIEC parle beaucoup de sobriété et c'est une solution majeure.**

**On ne peut dire en permanence : Consommez, consommez, et réussir à maîtriser nos émissions de GES »**

(Jean Jouzel, paléoclimatologue, membre du GIEC).

Ceci, à l'ADEMUB, nous le disons et l'écrivons depuis longtemps...

## **L'EAU SE RARÉFIE ? ÉCONOMISONS-LA !**

**Un mois sans une goutte d'eau, en plein hiver, ça ne s'est jamais vu dans notre région... et ailleurs. Et les pluies récentes, bien timides, sont bien loin de suffire, surtout dans le Sud, pour rattraper le retard déjà important accumulé.**



C'est grave parce qu'il faut savoir que ce sont les pluies hivernales qui réapprovisionnent nos nappes phréatiques (les grands bassins naturels cachés sous la terre et qui stockent l'eau). Les pluies printanières et estivales sont pour l'essentiel absorbées par la végétation ou s'évaporent. Et, avec la sécheresse de plus en plus prégnante et prolongée durant l'été, et ses conséquences en matière d'incendies, tous nos besoins (boisson, cuisine, hygiène, arrosage, production d'électricité hydraulique, besoins agricoles et industriels, lutte contre les incendies...) reposent essentiellement sur ces stocks. Et, comme le même phénomène risque de se reproduire presque chaque année, **il est urgent, vital même, d'agir.**

**Alors, que faire ? La préoccupation est mondiale à tous les niveaux de responsabilité.**

En France, les pouvoirs publics ont déjà réagi et, dès à présent (au tout début du printemps !), les préfets de plusieurs départements ont pris des arrêtés pour réduire la consommation d'eau. D'autres mesures, encore plus restrictives, viendront au fil des mois, principalement l'été prochain. Le Président, en visite au barrage de Serre-Ponçon (Hautes-Alpes), a annoncé un plan d'économies pour les mois à ve-

nir. Mais notre pays a pris un sérieux retard en matière de mesures à long terme, qu'il convient de combler rapidement.

**Deux actions urgentes : la lutte contre les pertes et les gaspillages, et le recyclage de nos eaux grises** (les eaux usées, à l'exclusion des eaux de nos toilettes qui partent en station d'épuration).

**Contre les pertes (20% à 30%),** soit l'équivalent de la consommation de 18,5 millions d'habitants ([www.monreseaudeau.fr/actualites](http://www.monreseaudeau.fr/actualites)) un plan national s'impose pour les réduire fortement. Elles sont dues principalement aux fuites sur les canalisa-

tions de distribution d'eau potable. Il faut prévoir, en ce domaine, des investissements importants. Une maîtrise publique de la distribution d'eau (régies publiques) doit faciliter ce type d'opérations. Le nombre de régies est en croissance depuis quelques années. Il faut accélérer le mouvement et parvenir à une maîtrise totale de ce bien précieux (voir encadré sur le regroupement en cours des régies dans le sud Essonne).

"Une des mesures les plus urgentes à prendre par celles-ci, après la résolution des pertes d'eau dans la distribution, doit être la tarification progressive de la consommation (plus on consomme, plus on paye)."

**Quant au recyclage, tout est pratiquement à faire,** car la France n'en est qu'à 1%, alors que certains de nos pays voisins en sont bien au-delà en matière d'eaux recyclées : 8% en Italie, 14% en Espagne, voire même 80% en Israël. Des choix en matière budgétaire sont à faire à tous les niveaux nécessairement au détriment d'investissements moins urgents. À l'extrême, certains pays procèdent, depuis longtemps déjà, à **la désalinisation de l'eau de mer**, procédé coûteux, mais incontournable dans les régions menacées de désertification, autour de la Méditerranée ou en Afrique subsaharienne, par exemple.

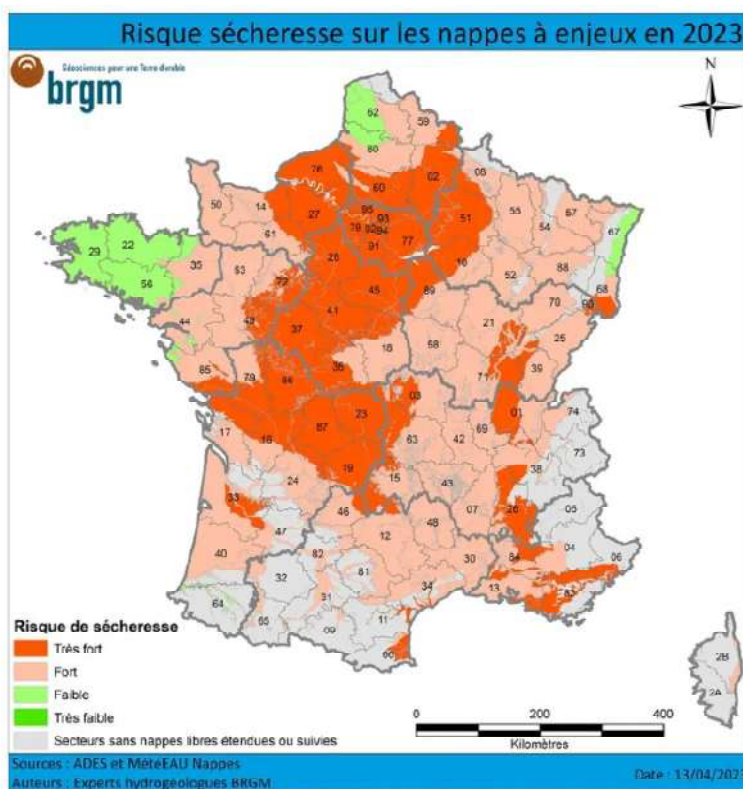
### **En milieu agricole**

Très gros consommateur, les efforts à consentir sont conséquents, notamment en matière d'arrosage.

Il faut commencer par récupérer au maximum les eaux de pluie. La pire aberration serait d'arroser avec de







Carte du risque sécheresse sur les nappes pour l'été 2023 (BRGM)

l'eau potable, coûteuse et précieuse. Creuser des «bassines» géantes pour arroser des cultures, comme le maïs, très gourmandes en eau (et en pesticides), n'est en rien la solution, sachant, en outre, que l'eau stockée en plein soleil estival perd au moins un 20% de son volume par évaporation. La première décision consiste d'abord à revenir aux fourrages traditionnels (luzerne ou trèfle...), puis d'utiliser des variétés de plantes, comme le sorgho par exemple, plus rustiques, plus résistantes à la sécheresse, initiative adoptée par un nombre croissant d'agriculteurs, mais qu'il faut accélérer sous l'impulsion des pouvoirs publics.

Changer de technique d'arrosage, comme le goutte à goutte, par exemple, ou le contrôle électronique, s'impose également. Et puis, il est urgent d'accélérer le développement de l'agrobiologie et de l'agroforesterie (les champs dans la forêt, comme nos bocages d'autrefois), même en Beauce ou les autres plaines à grandes cultures.

### Dans l'industrie

Des quantités importantes d'eau sont utilisées dans les entreprises, variables selon le type d'activité. La priorité consiste à fonctionner au maximum en circuit fermé et à trouver des procédés économes en eau.

### Dans les villes et les villages

Pour commencer, il convient d'interdire par la Loi la construction de piscines privées, qui pullulent dans certaines régions et représentent un gaspillage éhonté d'eau... et d'espaces verts.

Adieu fontaines et jeux d'eau ! Au minimum l'eau doit y être réutilisée en permanence en cycle fermé et l'usage très réduit par temps de canicule.

On peut cependant prévoir un espace public de fraîcheur dans les villes avec une végétation appropriée autour d'un bassin accueillant les voisins qui fuient la canicule.

### A la maison

Là où vivent quotidiennement quelque 67 millions d'habitants, il faut aussi économiser l'eau.

Tout d'abord **en récupérant, si possible, l'eau de pluie** pour arroser le jardin ou pour d'autres usages domestiques.

**A la cuisine**, on peut récupérer l'eau de lavage des légumes pour laver ou arroser au lieu de la jeter.

**Pour l'hygiène**, la première action consiste à en finir avec les bains. La douche quotidienne n'est pas nécessairement automatique, tout dépend de l'activité exercée. Et il n'est pas non plus obligatoire de prendre son plaisir en restant de manière prolongée

sous la douche, comme s'y complaisent certains.

**Au lavabo**, éviter de laisser couler en permanence le robinet lors du brossage des dents, par exemple.

Pour les lavages, n'utiliser que des machines pleines. La Loi devrait autoriser l'utilisation d'eau recyclée pour alimenter nos machines à laver.

**Dans le jardin**, renoncer à planter des fleurs annuelles, gourmandes en eau, et leur préférer les vivaces et les arbustes, plus pérennes et moins consommateurs d'eau. Ne pas hésiter à faire appel à des plantes très résistantes des régions sèches, comme les plantes grasses, les cactées ou autres plantes à feuilles persistantes. Limiter l'arrosage au strict minimum nécessaire en privilégiant le goutte-à-goutte. Planter, suivant la surface, un ou plusieurs arbres d'essences xérophiiles pour protéger le terrain, les plantations et les humains des ardeurs du soleil.

**L'urgence climatique exige de notre part et à tous les niveaux une politique de l'eau draconienne. Alors, commençons tout de suite !**

Pour aller plus loin, site de l'ADEME : « [www.ademe.librairie.fr](http://www.ademe.librairie.fr) » et dans la fenêtre Rechercher, entrer « Tuto : eau et énergie : comment réduire sa facture » »

### Création du syndicat EAU DU SUD FRANCILIEN

Quatre intercommunalités du sud francilien Cœur d'Essonne, Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart, Val d'Yerres Val-de-Seine et l'établissement public territorial Grand-Orly Seine-Bièvre ont franchi une étape décisive dans la maîtrise publique de l'eau sur leur territoire avec la création, le 1er janvier 2023, par arrêtés conjoints des Préfets de l'Essonne, de Seine-et-Marne et du Val de Marne, d'un nouveau syndicat mixte fermé, compétent en matière de production et de transport de l'eau potable : **Eau du Sud Francilien**. Cette nouvelle entité publique, une fois installée, sera l'interlocutrice de Suez en vue du rachat au groupe privé du RISF (Réseau Interconnecté du Sud francilien) lui assurant ainsi la propriété des ouvrages et la maîtrise entièrement publique de cette ressource essentielle aux populations qu'il convient absolument de préserver.

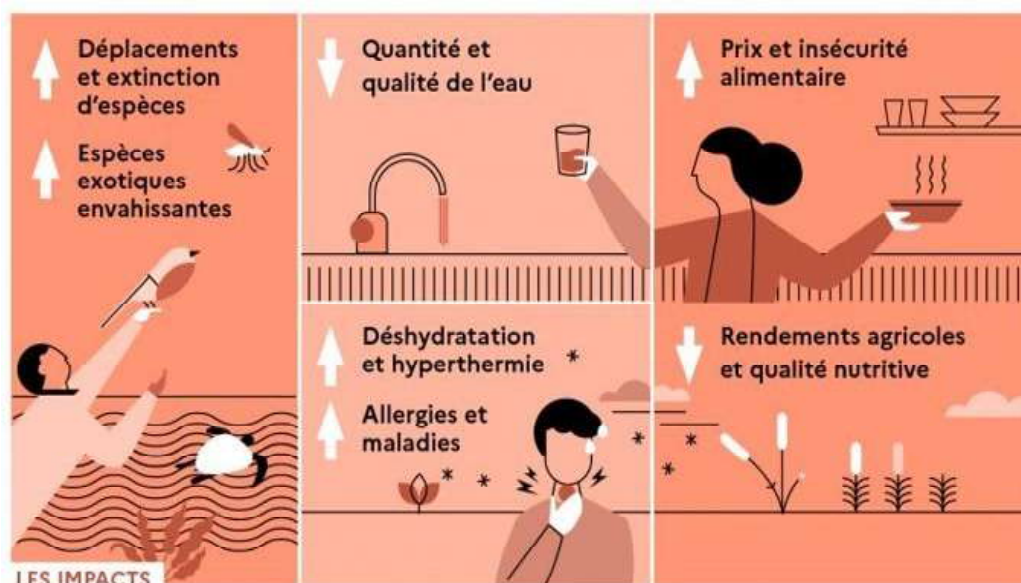
## CHANGEMENT CLIMATIQUE : QUE DIT LE 6<sup>ème</sup> RAPPORT DU GIEC ?

Le rapport de synthèse du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat a été publié le 20 mars dernier à l'issue d'une rencontre des représentants des 195 pays membres. Ce document synthétise les rapports des trois groupes de travail.

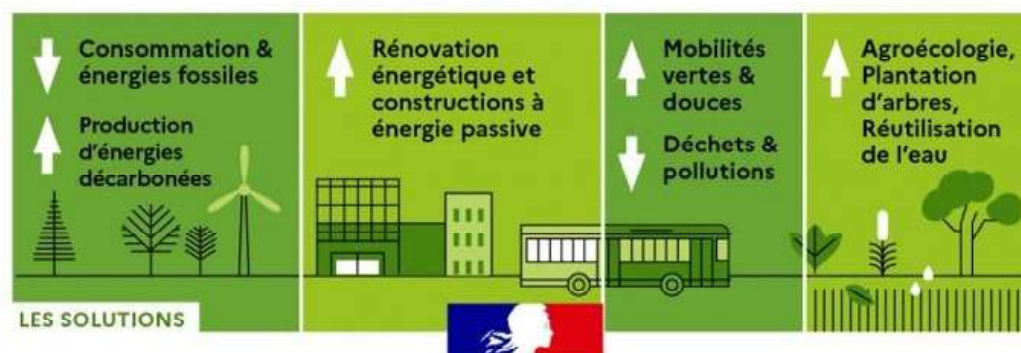
Durant la dernière décennie, la moyenne annuelle d'émission de gaz à effet de serre est de 56 Giga tonnes de CO<sub>2</sub>. La décennie 2011-2020 est la plus chaude depuis 125 000 ans.



La vulnérabilité des écosystèmes et des populations augmente : 3,3 milliards de personnes vivent dans des zones touchées par le changement climatique.



Le nombre des mesures d'adaptation a augmenté depuis 2014 mais la « finance climat » consacrée aux actions de développement durable est insuffisante.





### L'ARBRE QUI CACHE LA FORÊT

L'arbre est une métaphore de la vie, un lien entre ciel et terre avec un ancrage profond dans le sol, qui va ensuite explorer différentes directions grâce à sa partie aérienne.



D'un arbre, les hommes ne voient que le tronc, ses branches, son feuillage, ses fleurs, ses fruits...

Ils en ignorent la moitié, sa partie souterraine, pourtant vitale à sa survie, qui est souvent aussi grande que sa partie visible. Le système racinaire enrichit le sol en profondeur, assurant ainsi sa fertilité.

L'arbre, bien qu'immobile, est une extraordinaire créature qui se développe en permanence grâce à ses capacités de croissance infinies au

rythme des saisons.

L'arbre est un organisme vivant dont la longévité moyenne dépasse de loin celle de l'être humain. Il doit être respecté en tant que tel, ne peut

être réduit à un simple objet, qu'il soit arbre des villes ou des campagnes.

L'arbre joue un rôle primordial dans son environnement, qu'il s'agisse d'une haie, d'un bosquet ou d'une forêt. Il nous procure un bien-être esthétique visuel, il nous fournit matériaux et énergie, il nous protège de la chaleur et de la pluie, il est un précieux allié pour faire face au dérèglement climatique - captation du

CO<sub>2</sub> - à la raréfaction des ressources en eau potable, à la pollution atmosphérique, à l'érosion des sols, à la perte de la biodiversité. Il sert d'habitat à d'autres espèces et constitue un réseau de soutien pour la faune et la flore, en abritant oiseaux, pollinisateurs, papillons, rongeurs...

Il est urgent de changer notre regard et notre comportement à son égard, de **prendre conscience de son rôle essentiel au quotidien et pour le futur**. Il faut protéger les arbres pour la survie de l'homme, sans oublier les autres espèces qui vivent à nos côtés (faune et flore) ; il n'y a pas que l'espèce humaine, la biodiversité a un sens.

#### Et plus localement à Brétigny...

N'oublions pas que l'opération 30 000 arbres est en marche avec pour horizon l'année 2030. Il est temps d'intensifier le rythme des plantations partout dans la ville si nous voulons atteindre l'objectif ainsi fixé !

## Mobilités

### POUR UNE CIRCULATION APAISÉE : SORTIR DU TOUT-AUTOMOBILE !

Brétigny a opté pour la généralisation du 30 km en ville. Nous nous en réjouissons car cela doit conduire à une circulation plus apaisée et une ville plus conviviale et plus sûre.

Pour autant, une telle mesure, pour être efficace, doit s'accompagner d'autres mesures dont certaines sont en partie en place et méritent d'être développées, comme les zones 30 et les zones de rencontre, en nombre encore insuffisant, mais nous sommes sur la bonne voie. Et tous les aménagements réalisés et les dispositions prises en faveur des modes actifs (vélos et piétons). Pour les piétons, une remise en état, voire une

remise aux normes des trottoirs s'impose, car il y a beaucoup à faire en ce domaine.

Les cyclistes ont vu les choses progresser et cela va continuer. Avec notre participation, des doubles-sens cyclables (DSC), SAS cyclables et Cédez-le-passage cyclistes se généralisent peu à peu. Sans oublier les bandes cyclables, quand elles sont nécessaires. Enfin, nous attachons beaucoup d'importance au marquage au

sol, dont le développement nous a été promis par nos responsables.

Nous attendons également deux itinéraires cyclables prévus par le plan vélo de Cœur d'Essonne. Le premier, reliant la gare au rond-point des 50 arpents (Maison Neuve) par la Moinerie, a pris bien du retard et se fait attendre. Le second, en partie existant et reliant également la gare de Brétigny à la Croix-Blanche par la rue Henri Douard et Le Plessis Pâté, va être complété, car la partie brétignolaise est encore à faire. Nous y contribuerons pour notre part. Et on ne peut faire l'impasse sur une grande campagne publique de plusieurs semaines pour marquer ce changement important avec annon-

(Suite de la page 5)

ces publiques, affichage, banderoles, distribution de tracts et d'un document donnant les fondamentaux du Code de la route. La police municipale aura naturellement son rôle à jouer dans cet indispensable apprentissage.

Mais ce n'est qu'un premier pas,

car pour sortir du tout-automobile qui règne encore dans nos cités, la part dévolue aux voitures (70% de l'espace public, stationnements inclus) doit être réduite. Il y a encore bien des efforts à accomplir. Moins de parkings ou places de stationnement sur l'espace public. Prépondérance des aires piétonnes et des es-

paces verts, principalement au centre-ville, notamment sur et autour de la place du 11 novembre. C'est une nouvelle conception de l'urbanisme.

*Bref, beaucoup de pain sur la planche. Nous nous y attacherons avec enthousiasme.*

## A VOS AGENDAS !

- **Samedi 13 mai 15h00 : Printemps du Labo** rue G. Charpak.
- **Samedi 27 mai 14h00 : Vélorution.**  
Sortie vélo dans Brétigny ouverte à tous, arrivée place du 11 Novembre au stand de l'ADEMUB. Mise à disposition de documents et de rafraichissements.
- **Dimanche 4 juin : Balade à vélo** organisée par ADEMUB, La Rustine et CSB Cyclotourisme.
- **Jeudi 8 juin : CINÉ-DÉBAT** au Ciné 220 à 20h30.  
Projection du documentaire « **Paysans du ciel à la terre** » de Hervé PAYEN suivi d'un débat sur le thème du lien de l'homme avec la terre.
- **Samedi 17 juin : Balade à vélo** organisée par ADEMUB, La Rustine et CSB Cyclotourisme.
- **Samedi 1er juillet : Balade à vélo** organisée par ADEMUB, La Rustine et CSB Cyclotourisme.
- **Samedi 9 septembre : Forum des associations** Salle Maison Neuve.
- **Samedi 23 septembre : Festi Vélo**, Place Garcia Lorca.
- **Du 16 au 22 octobre : Semaine d'action et de sensibilisation** organisée par l'ADEMUB.  
Soirée ciné-débat le jeudi 19, film « **La Belle Ville** » de Manon Turina et de François Marquès et une sortie sur site.

**Et, tous les mercredis de 16h30 à 18h**, ouverture de l'atelier de réparation participative de vélos « La Rustine » au LABO rue Georges Charpak.

### BULLETIN D'ADHESION 2023

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tél. : ..... Mail : .....

J'adhère <sup>(1)</sup>, je renouvelle mon adhésion <sup>(1)</sup> à l'ADEMUB pour l'année 2023  
Ci-joint ma cotisation <sup>(2)</sup> de ..... €

Bulletin à renvoyer à **ADEMUB**  
**Présidente : Annick ROMEC – Siège : 51 rue des Erables - 91220 Brétigny-sur-Orge**  
**Trésorière : Annie KERGOURLAY – 27 rue du Général Leclerc - 91220 Brétigny-sur-Orge**

Modes et facilités de paiement <sup>(1)</sup> :  
- Par chèque bancaire à l'ordre de : ADEMUB  
- Par virement au compte suivant : IBAN : FR76 1027 8062 2100 0248 4354 170 BIC : CMCIFR2A  
(Préciser « adhésion 2023 » pour le motif de virement)

<sup>(2)</sup> **Cotisation simple : 17,00 € Cotisation couple : 25,00 €**  
**Cotisation de soutien : 35,00 € Cotisation petit budget : 9,00 €**

Si vous versez une cotisation de soutien et que vous adhérez en couple, merci de cocher la case :

**Signature :**

<sup>(1)</sup> rayer la mention inutile <sup>(2)</sup> choisir la cotisation que vous voulez verser  
Un reçu est délivré pour la déduction fiscale légale accordée aux associations de défense de l'environnement.

\* Pour toute information, consulter le site [www.ademub.asso.fr](http://www.ademub.asso.fr)